

2^{ème} Réunion risque requin

Présents :	Florian BALETAUD (FB), Antoine GILBERT (AG), Bastien PREUSS (BP), Edouard CASTAING (EC), Riccardo CORNIA (RC), Stéphane BOUQUILLARD (SB), Mélanie HUITRIC (MH)
	De 12h00 à 13h00

1) Introduction

La réunion a commencé par un rappel de ce qu'il a été dit lors de la dernière réunion du 30 mars 2023 : Proposer un courrier qui sera adressé aux collectivités, l'objectif étant d'appuyer la création de la cellule pour une bonne gestion du risque requin en Nouvelle-Calédonie.

2) **Discussion : suites à donner**

SB : Cela ne fonctionnera que s'il y a la mise en place d'une cellule neutre qui ne soit pas liée à des mandats politiques et des compétences éparées.

AG : J'ai rencontré Emmanuel Couture, qui fait partie de la dynamique province, nous lui avons demandé si un groupe de travail allait se monter concernant le risque requin. Sa réponse a été qu'il n'y a pas de dynamique en cours, car ils sont en gestion de crise. Si on veut porter un courrier de la sphère économique, il faut réfléchir à qui.

EC : Il faut que ce soit envoyé au gouvernement, aux provinces et à la mairie. A la Réunion c'est l'Etat qui a pris la main mais il faut une pression du milieu économique

SB : Cela a été dit aux JDM 2021, il nous faut une entité centralisée qui mutualise les données et informations. Il faut un plan d'actions qui se déclinent du court au long terme pour réduire le risque au fil du temps.

BP : On est aujourd'hui plus à pallier posteriori que d'agir en amont. Il faut collecter de l'information, apprendre sur les comportements de ces espèces.

Il faut apprendre des leçons de la Réunion en transposant et adaptant au moins la méthode éprouvée durant ces 8 dernières années notamment en ce qui concerne une bonne gouvernance quant à la gestion du risque. Le Centre requin réunion a passé une convention annuelle avec Nouméa, il a fait une visite et des essais en Nouvelle-Calédonie et devraient revenir prochainement. Mais il faut voir à qui profite cette convention et si leurs études sont transposables chez nous.

SB : Oui la question de la gouvernance est primordiale, comme celle des études et recherches et le partage de l'information avec les acteurs économiques et associatifs de la place. Aujourd'hui, il semblerait que soit prévue une campagne d'abatage tous les 2 mois dans les baies de Nouméa. La prochaine devrait débuter le 17/04 → pendant 15j. ? + fermeture des activités encore pendant 1 semaine

AG : Interpeller les ONG et leur dire de faire un courrier de leur côté également ?

3) Conclusions

- Écrire un courrier co-signé d'un maximum d'acteurs concernés (SANT, UHNC, CMNC, CCI, MEDEF, Ligue de Voile). Avec pour destinataires : Mairie ; Gouv : MAPOU, Gygès, FOREST ; Province Sud, Province Nord, Province des Iles et Etat.
- Créer un Drive accessible aux membres du groupe avec : projet de courrier, un projet de destinataires et un projet de signataires.
 - ➔ Objectif : demander aux collectivités un calendrier de la mise en place des mesures concertées qu'ils ont décidées en 2019 et 2020 incluant des points d'étapes avec les professionnels concernés.

Et après ? Eventuellement copie aux médias si pas de réactions

Deadline : Courrier rédigé pour fin de semaine prochaine : SB en charge de la première trame. Mais c'est un projet collaboratif (d'où l'utilité du DRIVE).